

La principale du collège aux parents d'élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Objet : conditions générales d'organisation des cours au collège Jacques Prévert à la rentrée 2020

Lors de son intervention, le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a déclaré que les collèges accueilleront les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normale. Le port du masque sera obligatoire

Notre organisation sera la suivante :

- **Seuls, les élèves de 6^{ème} reprendront les cours le mardi 1^{er} septembre**
- Tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} seront présents à partir du 2 septembre.
- Les emplois du temps seront donnés aux élèves le jour de la rentrée.
- Le carnet de liaison sera donné aux élèves le jour de la rentrée, ils devront toujours l'avoir dans leur cartable, c'est un outil de communication indispensable entre l'établissement, la famille et l'élève.
- **Le port du masque « grand public » sera obligatoire : dans tous les espaces (intérieurs, extérieurs, déplacements). Il appartient aux parents de fournir deux masques par jour à leur enfant.**
- Dans l'établissement :
 - Un sens de circulation sera défini dans l'établissement.
 - Les élèves devront avoir une gourde ou une petite bouteille d'eau (interdiction de boire au robinet), un paquet de mouchoirs à usage unique et deux masques par jour.
 - Une solution hydroalcoolique sera disponible dans toutes les salles ainsi qu'à différents endroits dans l'établissement
 - Des consignes seront affichées dans toutes les salles de cours et les circulations, elles seront commentées aux élèves.
 - Tous les élèves bénéficieront d'une information pratique sur les gestes barrière dispensée par l'infirmière du collège.

Les objectifs que nous nous fixons sont :

- **Répondre aux besoins des élèves**
- **L'application des gestes barrières,**
- **L'assurance d'une aération, d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et du mobilier.**

Si un élève ne respecte pas les règles établies pour la sécurité de tous, il sera exclu de sa classe, la famille sera contactée et un entretien aura lieu immédiatement. Cet échange permettra de fixer les conditions de retour de l'élève dans sa classe.

En cas de symptôme ou de fièvre (38 ° ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

Au collège, si un enfant présente des symptômes ou de la fièvre, un lieu est prévu au sein de l'établissement (pas l'infirmier). Les parents devront venir le chercher au plus vite, il ne pourra pas prendre les transports scolaires. Mme Leblanc, l'infirmière scolaire, est joignable pour toute question au 02 33 76 61 31.

Nous restons à votre écoute et vous remercions de votre compréhension.

Isabelle Dandine



The image shows a blue circular official stamp of the Collège Jacques Prévert Coutances. The text around the stamp reads 'COLLEGE JACQUES PREVERT COUTANCES'. In the center, it says 'Le Principal'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Principale